



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

procédures

Question écrite n° 22053

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, aux fins de connaître le taux d'infractions poursuivables dans les affaires traitées en 2012.

Texte de la réponse

Le taux d'infractions poursuivables dans les affaires traitées a été de 30,7 % en 2012.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22053

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mars 2013](#), page 3220

Réponse publiée au JO le : [10 décembre 2013](#), page 12964